

Garantie à vie limitée pour les produits de plafond résidentiel Easy Elegance^{MC}, StyleStix^{MC} et Metallaire^{MC}

CE QUE SIGNIFIENT NOS GARANTIES

Nos garanties sont la promesse d'Armstrong Ceilings envers vous que le plafond Armstrong^{MD} et les matériaux d'installation Armstrong que vous avez achetés seront exempts de défauts de fabrication. Parce que nos produits sont conçus et fabriqués pour être utilisés ensemble pour le meilleur rendement possible, nous garantissons que les plafonds Armstrong et le matériel d'installation Armstrong, s'ils sont utilisés ensemble conformément à nos instructions d'installation, seront exempts de défauts de fabrication tels que décrits ci-dessous.

Veuillez lire soigneusement tous les termes suivants, car cette garantie peut être affectée par les méthodes d'installation, les matériaux utilisés et les conditions du site. Armstrong World Industries n'autorise personne à assumer ou prolonger toute autre obligation de garantie ou responsabilité de sa part.

Que fera Industries mondiales Armstrong?

Si un défaut de fabrication a lieu conformément aux conditions de cette garantie, vous recevrez de nouveaux matériaux pour remplacer le produit de plafond défectueux. Les matériaux de remplacement seront de conception et de qualité identiques ou similaires à celles du produit remplacé.

Qu'est-ce que cette garantie ne couvre pas?

- Les dommages pouvant survenir en raison de conditions anormales définies ci-dessous ne sont pas couverts par cette garantie.
- Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par un mauvais entretien, une mauvaise installation ou une utilisation contraire à nos recommandations, comme une utilisation en extérieur ou sur des surfaces autres que des plafonds.
- Cette garantie ne couvre pas un usage normal quotidien ou des changements de teinte suite à l'exposition à la fumée, aux vapeurs, aux fuites ou aux abus.
- Cette garantie ne couvre pas les coûts de main d'œuvre pour le remplacement de défauts visuels évidents dans le matériel au moment de l'installation.
- Nous déclinons et ne paierons aucun dommage immatériel ou accessoire, aucune perte ni dépense autre que celui occasionné au système de plafond lui-même.
- Cette garantie n'est pas transférable et s'applique à l'acheteur d'origine seulement. Elle ne s'applique pas aux matériaux de seconde catégorie ni aux lots irréguliers.
- Cette garantie ne couvre pas les différences entre les échantillons ou les photographies des produits et le produit réel acheté.

Remarque additionnelle : Armstrong World Industries ne peut garantir que les caractéristiques de surface par brûlage, les cotes de résistance au feu, l'efficacité acoustique, la stabilité dimensionnelle/l'affaissement ou la réflexion lumineuse publiées resteront les mêmes après avoir repeint les panneaux. Toutes les garanties seront annulées en cas de peinture sur place.

Comment obtenir le service?

Vous devez aviser le détaillant qui vous a vendu le matériau, par écrit, de tout défaut du produit couvert par cette garantie dans les 30 jours suivant la première observation du défaut. Si vous êtes incapable de contacter votre détaillant, ou si vous avez informé votre détaillant d'un défaut et n'avez pas reçu satisfaction, veuillez nous contacter à :

Armstrong World Industries, Inc
Attn: Customer Focus Center
P.O. Box 3001
Lancaster, PA 17604
1-877-ARMSTRONG (276-7876)
www.ceilings.com

Comment s'applique la loi?

Cette garantie vous donne des droits légaux précis, mais il se peut que vous ayez d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou les limites de dommages fortuits ou consécutifs ou des limites supplémentaires de garanties tacites. Ces limites ou exclusions pourraient donc ne pas s'appliquer à votre cas. s'appliquer dans votre cas.

CETTE GARANTIE EXPRESSE CONSTITUE L'OBLIGATION COMPLÈTE D'ARMSTRONG WORLD INDUSTRIES ET IL N'Y A AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À QUELQUE USAGE QUE CE SOIT. ARMSTRONG LA RESPONSABILITÉ EST LIMITÉE À CELLE ÉNONCÉE DANS CETTE GARANTIE. ARMSTRONG N'EST PAS RESPONSABLE DES FRAIS D'INSTALLATION OU DE RETRAIT EN VERTU DE CETTE GARANTIE, IL N'EST PAS NON PLUS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS OU DES COTS EN VERTU DE CETTE GARANTIE.

Les produits de plafond résidentiel Armstrong^{MD} Easy Elegance^{MC}, StyleStix^{MC} et Metallaire^{MC} sont garantis contre tout vice de matériau ou de fabrication à partir de la date d'installation tant et aussi longtemps que vous possédez votre maison lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions normales. (Sauf pour les vices de matériaux ou de fabrication évidents, qui devront être signalés à Armstrong World Industries dans les 30 jours suivant la date d'installation.)

Conditions de la garantie

Les produits de plafond résidentiel Armstrong^{MD} Easy Elegance^{MC}, StyleStix^{MC} et Metallaire^{MC} doivent être installés et entretenus conformément aux instructions d'installation écrites d'Armstrong World Industries en vigueur au moment de l'installation. Cette garantie n'est pas transférable et s'applique à l'acheteur d'origine seulement.



Avant l'installation, le produit de plafond doit être conservé propre et sec, dans un lieu maintenu entre 0 °C et 49 °C (32 °F et 120 °F) et ne doit pas être soumis à des conditions anormales. « Les conditions anormales » comprennent l'exposition aux vapeurs chimiques, aux agents corrosifs (par ex., le chlore), aux vibrations, au feu, à l'eau, au gel, un accident ou toute forme d'abus ou accumulation excessive de la saleté ou la poussière. S'ils sont soumis à des conditions anormales, si possible, les produits devraient être retirés immédiatement et remplacés lorsque les conditions seront redevenues normales.

L'installation devra être effectuée lorsque la température sera entre 0 °C (32 °F) et 49 °C (120 °F). Il est nécessaire que la section soit fermée et que les systèmes CVC soient en opération continue. Tous les travaux humides (plâtrage, béton, etc.) doivent être terminés et secs et les produits doivent être protégés des éléments comme la pluie, la neige, etc. Ces produits ne peuvent pas être utilisés dans les applications extérieures. Ces conditions de température et d'humidité doivent être respectées pendant toute la durée de la garantie.

Résistance à l'affaissement

Les produits de plafond résidentiel Armstrong Easy Elegance, StyleStix et Metallaire sont résistants à l'affaissement. Ils sont garantis sans affaissement ni gauchissement en raison de défauts de matériaux ou de fabrication aussi longtemps que vous êtes propriétaire de votre maison.

Résistance à la moisissure

Les produits de plafond résidentiel Armstrong Easy Elegance, StyleStix et Metallaire sont garantis contre la croissance de la moisissure et des bactéries Gram positifs et Gram négatifs qui causent des odeurs/taches, en raison de caractéristiques inhérentes aux produits et ce, tant et aussi longtemps que vous possédez votre maison.

Cette garantie limitée est assujettie à d'autres conditions mentionnées ci-dessous.

La garantie s'annule si le produit de plafond n'est pas installé conformément aux instructions d'installation incluses dans chaque carton, et disponibles sur ceilings.com.

